Budget 2025 Lycée PMF

CA du 28 novembre 2024

En préambule, le budget est un acte prévisionnel de gestion des moyens financiers mis à disposition de l'établissement pour une période d'une année civile.

Le budget d'un établissement scolaire ne synthétise pas son coût global de fonctionnement. En effet, il n'intègre pas les masses salariales des personnels employés par l'Etat ou les CT. Comme locataire des lieux, il n'intègre pas les coûts d'évolution et d'entretien du propriétaire de la structure immobilière pris en charge par la CT.

Le budget d'un établissement se concentre sur le fonctionnement de l'établissement en cohérence avec le contenu du projet d'établissement qui définit des orientations pédagogiques, éducatives mais aussi matérielles, et ceci bien entendu dans le respect des règles de comptabilité publique qui prévoit une approche sincère, transparente et lisible des propositions d'affectation de moyens présentées.

Le contexte : économiquement toujours morose, les structures publiques sont plus vigilantes, les familles, même légèrement au dessus de **la moyenne départementale CSP** montrent quelques difficultés à régler les factures.
Effectifs en baisse: **286 (- 3 par rapport à sept 2023), dont …28 élèves en BTS répartis sur 2 niveaux**
Structure pédagogique : 13 classes (1 section BTS APPRENTIS)

Le budget :

- **Sur les volumes :** stable par rapport à 2024 : dû à la stabilité de la dotation Région de + 2.9 %, diminution du reversement LP et Collège, augmentation de la budgétisation des sorties (prise en charge Adage, Occit'avenir, TER),
- augmentation du nombre de voyages

Sur sa structure : parfois en réajustement par rapport à l'année dernière, ce qui explique quelques discontinuités d'une année à l'autre dans certaines codifications.

Les postes de dépenses :

Le fonctionnement de la structure : établissement mutualisateur qui gère les dépenses de fonctionnement, viabilisation, restauration pour l'ensemble de la cité scolaire, qui prévoit cette année plus particulièrement :

- Une baisse des frais énergétiques : (une subvention sera demandée à la Région en cours d'année).
- Une stabilité des dépenses de fonctionnement,
- augmentation des prévisions de voyages, et projets divers dont sorties
- Une hausse des recettes de restauration par rapport à 2024 (pas de hausse d'effectifs, mais une hausse de la fréquentation au niveau du collège)

Pour le domaine pédagogique : 134 762 € soit + 28 896 dû aux projets pédagogiques.

La pédagogie :

- fonctionnement des disciplines :
- Pour les activités du PE (pédagogie et éducative) : **54 738 €** (2024 : 62 224.26 €) (2023 :48 411 €) (2022 : 32 922 €) (35 743 € en 2021), Axe culturel, ouverture international, sport, orientation, citoyenneté ressortent :

    - Sorties comme : Théâtre Jeune public, cinéma, 36 237 €
      (2024 : 9 627 €) (2023 : 23 131 €) (2022 : 10 337 €) (14 194 € en 2021)
      Cette hausse est due à la prise en charges de certains projets par des subventions Occit'avenir de la Région 14 000 €, de subvention de l'Etat dans le cadre du TER 6 000 € (global sorties 2025 : 56 430 € dont 22 792 € prise en charge Adage non budgétisé)

    - Voyages : 43 785 € (dont part Erasmus 4 904 €) pour 9 voyages et 182 élèves
      (2024 : 34 081 €) (2023 : 48 411 €) (2022 : 22 585 €) (21 549 € en 2021).

Pour la partie matérielle :

- Aucun investissement prévu en 2025.

Les financements : particulièrement les points suivants :

- Légère hausse de la Région Occitanie : + 7 037 € (2024 :- 57 106 €) (2023 : + 157 000 €).
- baisse de l'apport du LP, et du collège.
- hausse de la part des familles en rapport avec le volume des activités sur le service restauration : (hausse de la fréquentation)
- participation MDL en rapport avec le volume des activités (voyage) : 1 720 €
- (2024 918 €)(2023 : 1 560 €)(2022 : 672 €) (2021 : 919 €).

En conclusion, budget prudent, réaliste, sincère et complet dont la variation du FDR **- 21 408.58 €** sera assurée par prélèvement sur FDR.

Ce dernier évalué à ce jour à **environ 146 488 €.** Il n'offre pas de marge de manœuvre pour de l'investissement. Ce fonds de roulement représente tout de même 58 % de la dotation 2025, mais est critique au vu des dépenses de viabilisation (327 000 €) et contrats (126 682 €)

Compte tenu de la non prise en charge par la Région Occitanie de la proposition du dernier prélèvement au CA du 5 novembre dernier (48 000 €), nous demanderons une subvention complémentaire si nécessaire.